



HISTOIRE GEO · 2NDE

PRIORITÉ P1

Sociétés et environnements

des équilibres fragiles

🎯 À LA FIN DE CETTE FICHE, TU SAURAS...

- ✓ Distinguer le milieu, l'environnement et l'anthropisation, pour décrire la relation entre une société et l'espace qu'elle occupe.
- ✓ Décomposer un risque en deux ingrédients, l'aléa et la vulnérabilité, puis distinguer le risque de la catastrophe.
- ✓ Expliquer pourquoi des ressources majeures, comme l'eau douce, les sols et la biodiversité, sont sous pression.
- ✓ Comparer la prévention et la résilience, à partir de catastrophes datées et de réponses internationales.

TON PARCOURS DE RÉVISION — coche chaque partie une fois révisée !

- | | |
|--|---|
| ☐ 1 · Les mots à connaître | ☐ 9 · Tips pour t'en souvenir |
| ☐ 2 · Les idées clés | ☐ 10 · La carte mentale |
| ☐ 3 · Les repères | ☐ 11 · Trouve l'erreur |
| ☐ 4 · Les acteurs à connaître | ☐ 12 · Exercices type Bac |
| ☐ 5 · Méthode A | ☐ 13 · QCM chrono (5 min) |
| ☐ 6 · Méthode B | ☐ 14 · Ta carte « 30 secondes » |
| ☐ 7 · Exemple type Bac | ☐ ∞ Corrections (pour les parents) |
| ☐ 8 · Les pièges à éviter | |

👤 LE COIN DES PARENTS — pas besoin de connaître le cours, tout est justifié.

1. Demandez-lui d'expliquer à voix haute la différence entre un aléa et un risque. Vous n'avez pas besoin de connaître la réponse : s'il l'explique clairement, c'est acquis.
2. Aidez-le à étaler la révision sur plusieurs jours (J+1, J+3, J+7) plutôt qu'en une seule soirée. Le calendrier relève de vous, le contenu relève de lui.
3. Restez attentif aux signaux de surcharge : fatigue persistante, stress, isolement. Si un signal se confirme, orientez-le vers le lycée (professeur principal, infirmerie).

1

Les mots à connaître *surligne ceux que tu confonds !*

société — un ensemble d'êtres humains qui vivent ensemble dans un même espace, avec leurs activités, leurs règles et leurs techniques. En géographie, on étudie comment une société occupe, exploite et transforme l'espace où elle vit.

milieu — l'ensemble des éléments naturels d'un espace : relief, climat, sols, eau, êtres vivants. Le milieu est le support naturel avec lequel une société doit composer.

environnement — l'ensemble formé par un milieu ET par la société qui l'occupe, chacun agissant sur l'autre. Parler d'environnement, c'est donc toujours parler d'une relation entre une nature et des humains, jamais d'une nature seule.

anthropisation — la transformation d'un milieu par les activités humaines : cultures, élevage, villes, routes, barrages, pollutions. Un milieu très anthropisé porte partout la marque d'une société.

ressource (renouvelable ou non renouvelable) — un élément du milieu qu'une société sait exploiter et juge utile : eau, sol cultivable, bois, vent, pétrole. Une ressource est renouvelable si elle se reconstitue à l'échelle d'une vie humaine, comme le bois d'une forêt gérée. Elle est non renouvelable si sa quantité sur Terre est limitée et ne se reforme pas, comme le pétrole ou le charbon.

biodiversité — la variété des êtres vivants d'un espace donné, plantes, animaux et micro-organismes, et la variété des liens qui les unissent. Elle recule quand les milieux sont détruits, pollués ou trop exploités.

aléa — un phénomène dangereux qui PEUT se produire dans un espace donné : tremblement de terre, inondation, explosion d'une usine, épidémie. L'aléa n'est que la menace : à lui seul, il n'est pas un risque.

vulnérabilité — la fragilité d'une société face à un aléa. Elle dépend du nombre de personnes exposées, de la solidité des constructions, de la richesse du pays et de l'organisation des secours. À aléa égal, plus la vulnérabilité est forte, plus les dégâts sont lourds.

risque — la rencontre entre un aléa et une société vulnérable exposée à cet aléa. Sans population ni biens exposés, il y a un aléa, mais aucun risque. On distingue les risques naturels, qui viennent du milieu, les risques technologiques, liés à une activité humaine dangereuse (usine chimique, centrale nucléaire, transport de produits toxiques), et les risques sanitaires, qui touchent la santé (épidémie, eau polluée).

catastrophe — la réalisation d'un risque : l'aléa s'est produit et il a causé des morts, des blessés et des destructions. Le risque est ce qui peut arriver, la catastrophe est ce qui est arrivé.

prévention — l'ensemble des mesures prises AVANT une catastrophe pour réduire la vulnérabilité : informer les habitants, interdire de construire dans les zones dangereuses, renforcer les bâtiments, organiser des exercices d'alerte.

résilience — la capacité d'une société à se relever APRÈS une catastrophe : reconstruire, remettre l'économie en marche, permettre aux habitants de revenir. La résilience agit après le choc, la prévention agit avant.

2

Les idées clés *chacun avec son exemple*

- 1 **Une société ne vit jamais dans une nature intacte. Elle occupe un milieu, l'exploite et le transforme : c'est l'anthropisation. Le couple formé par ce milieu transformé et par la société qui y vit s'appelle l'environnement.**

exemple → abattre une forêt pour cultiver, arroser des champs, bétonner une côte : chaque geste transforme le milieu et crée un environnement particulier.

2 Les ressources ne sont pas illimitées. Une société plus nombreuse prélève davantage, et certaines ressources se dégradent plus vite qu'elles ne se reconstituent.

exemple → moins de 3 % de l'eau de la planète est de l'eau douce, et l'essentiel est piégé dans les glaces. Or la population mondiale a atteint 8 milliards d'habitants le 15 novembre 2022.

3 La biodiversité recule là où les milieux sont les plus anthropisés. Les sociétés cherchent donc des réponses communes, à l'échelle internationale.

exemple → au Sommet de la Terre de Rio, en juin 1992, 179 pays adoptent une convention pour protéger la biodiversité. Le 12 décembre 2015, l'Accord de Paris vise la hausse des températures.

4 Le risque n'est pas l'aléa. Un même aléa ne produit pas partout la même catastrophe : tout dépend de la vulnérabilité de la société touchée.

exemple → le 12 janvier 2010, un tremblement de terre frappe Haïti et détruit une capitale mal construite. Le 11 mars 2011, le Japon subit un séisme bien plus puissant, avec moins de morts : bâtiments renforcés, alerte et secours organisés.

5 Les risques sont de plusieurs types, et ils s'enchaînent. Un aléa naturel peut déclencher un accident technologique, qui aggrave la catastrophe.

exemple → le 11 mars 2011, le tsunami japonais noie la centrale nucléaire de Fukushima et provoque un accident nucléaire majeur.

6 Face au risque, une société agit à deux moments distincts. Avant l'événement, par la prévention ; après l'événement, par la résilience.

exemple → en France, la loi du 2 février 1995 encadre les constructions dans les zones exposées. À La Nouvelle-Orléans, après le 29 août 2005, la reconstruction fut longue et très inégale selon les quartiers.

3 Les repères — à connaître par cœur

1 3-14 juin 1992 — Sommet de la Terre de Rio : 179 pays adoptent des textes communs sur l'environnement, dont une convention pour protéger la biodiversité et une convention sur le climat.

2 2 février 1995 — la loi Barnier crée les plans de prévention des risques naturels. Ces documents cartographient les zones exposées et encadrent, ou interdisent, les constructions qui s'y trouvent.

3 29 août 2005 — l'ouragan Katrina, c'est-à-dire une tempête tropicale très violente, frappe La Nouvelle-Orléans. Les digues, ces murs qui retiennent l'eau, cèdent : une grande partie de la ville est inondée et les quartiers pauvres sont les plus touchés.

4 12 janvier 2010 — un tremblement de terre, appelé aussi séisme, frappe Haïti, à environ 25 kilomètres de la capitale Port-au-Prince. Le pays est pauvre, les constructions sont fragiles et les secours sont limités : la catastrophe est immense.

5 11 mars 2011 — un tremblement de terre bien plus puissant qu'en Haïti frappe le nord-est du Japon. Il déclenche un tsunami, c'est-à-dire une vague géante venue du large, qui fait plus de 18 000 morts et disparus, puis noie la centrale nucléaire de Fukushima.

- 6 **12 décembre 2015** — l'Accord de Paris est adopté par les États réunis à la conférence internationale sur le climat. Il vise à contenir la hausse des températures de la planète bien en dessous de 2 °C. Il entre en vigueur le 4 novembre 2016.
- 7 **15 novembre 2022** — l'Organisation des Nations unies retient cette date symbolique : la population mondiale atteint 8 milliards d'habitants. Plus d'habitants, c'est plus de prélèvements sur les ressources : plus d'eau, de bois et d'énergie puisés dans le milieu.

4 Les acteurs à connaître

- 1 **Les États** — ils font la loi, cartographient les zones dangereuses et organisent les secours. En France, la loi du 2 février 1995 est l'outil principal de cette prévention.
- 2 **Les collectivités locales et les habitants** — ils organisent l'espace au quotidien, entretiennent la mémoire des catastrophes passées et participent aux exercices d'alerte. Une population informée est moins vulnérable.
- 3 **Les entreprises** — elles exploitent les ressources et exploitent parfois des installations dangereuses. Elles sont donc à la fois source d'anthropisation et source de risques technologiques.
- 4 **Les scientifiques et les associations de protection de la nature** — ils mesurent l'état des milieux, surveillent les aléas et alertent l'opinion. Leurs travaux nourrissent les décisions publiques.
- 5 **Les organisations internationales** — elles réunissent les États pour des réponses communes, car la pression sur les ressources dépasse les frontières. Le Sommet de la Terre de 1992 et l'Accord de Paris de 2015 en sont deux exemples.

5 Méthode A — Analyser une catastrophe en 4 étapes

Exemple suivi : *l'exemple suivi : le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti.*

- Étape 1** L'ALÉA : quel phénomène dangereux s'est produit, où, avec quelle force ? Ici un tremblement de terre, à environ 25 kilomètres de Port-au-Prince, la capitale du pays.
- Étape 2** LA VULNÉRABILITÉ : qui était exposé, et dans quelles conditions ? Une capitale très peuplée, des constructions fragiles, un pays pauvre, des secours peu nombreux.
- Étape 3** LE RISQUE, PUIS LA CATASTROPHE : le risque, c'était la rencontre entre cet aléa et cette société fragile. La catastrophe, c'est sa réalisation : morts, blessés, quartiers détruits.
- Étape 4** LES RÉPONSES : qu'a-t-on fait avant, et après ? Avant, la prévention était presque absente : peu de règles de construction appliquées. Après, la résilience fut lente, faute de moyens.

Méthode B — Analyser un document : une photographie de ville inondée

Exemple suivi : une photographie de presse de La Nouvelle-Orléans inondée, prise après le 29 août 2005.

- Étape 1** DÉCRIS d'abord ce que tu vois : des toits qui émergent d'une eau brune, des habitants réfugiés sur ces toits, un hélicoptère de secours.
- Étape 2** NATURE et DATE : une photographie de presse, prise dans les jours qui suivent le passage de l'ouragan du 29 août 2005.
- Étape 3** CONTEXTE : une partie de la ville est située sous le niveau de la mer. Les digues ont cédé et l'eau a envahi les quartiers les plus bas, souvent les plus pauvres.
- Étape 4** PORTÉE : le document montre que la vulnérabilité est aussi sociale, car les habitants les plus pauvres ont été les moins bien protégés. Mais une photographie ne dit rien de la prévention menée avant, ni de la résilience qui a suivi.

7 Exemple type Bac — rédigé pas à pas

Question problématisée (2de, environ 30 lignes) : « Pourquoi un même aléa ne produit-il pas partout la même catastrophe ? »

Étape 1 — Introduction : définir l'aléa (la menace) et le risque (la rencontre entre cet aléa et une société exposée).
Annoncer le plan : l'aléa seul n'explique rien, la vulnérabilité fait la différence, la prévention et la résilience la réduisent.

Étape 2 — Paragraphe 1 — L'ALÉA SEUL N'EXPLIQUE PAS LA CATASTROPHE : un phénomène violent sur un espace vide ne fait aucune victime. Il faut une société exposée pour parler de risque.

Étape 3 — Paragraphe 2 — LA VULNÉRABILITÉ FAIT LA DIFFÉRENCE : le 12 janvier 2010, un tremblement de terre ravage Haïti, pays pauvre aux constructions fragiles. Le 11 mars 2011, un séisme bien plus puissant frappe le Japon et fait moins de victimes, grâce à des constructions renforcées et à une alerte organisée.

Étape 4 — Paragraphe 3 — LES SOCIÉTÉS PEUVENT AGIR, AVANT ET APRÈS : la prévention réduit la vulnérabilité, comme les plans français issus de la loi du 2 février 1995. La résilience, elle, se juge après : à La Nouvelle-Orléans, après le 29 août 2005, la reconstruction fut inégale selon les quartiers.

Étape 5 — Conclusion : la catastrophe n'est jamais purement naturelle. Elle mesure la vulnérabilité d'une société autant que la force de l'aléa.

Conclusion : Plan attendu : l'aléa seul ne suffit pas → la vulnérabilité fait la différence → prévention avant, résilience après. Chaque argument s'appuie sur un exemple daté.

8 Les pièges à éviter *les erreurs classiques en DS...*

X Confondre l'aléa et le risque. L'aléa est la menace ; le risque n'existe que si une société est exposée à cette menace.

X Confondre le milieu et l'environnement. Le milieu est le support naturel ; l'environnement, c'est ce milieu ET la société qui le transforme.

X Confondre la prévention et la résilience. La prévention agit avant la catastrophe, la résilience après : ce sont deux moments différents.

X Parler de catastrophe « naturelle » comme si la nature était seule en cause. L'aléa vient du milieu, mais les dégâts dépendent surtout de la vulnérabilité de la société touchée.

9 Tips — pour t'en souvenir

Retiens la formule du chapitre : un ALÉA (la menace) qui rencontre une VULNÉRABILITÉ (la fragilité) donne un RISQUE. Pas de société exposée, pas de risque.

Deux mots, deux moments. La prévention agit AVANT et évite ; la résilience agit APRÈS et répare.

Milieu, c'est la nature seule. Environnement, c'est la nature ET la société. Ajoute toujours les humains quand tu lis « environnement ».

Une ressource n'existe pas toute seule : un élément du milieu devient ressource quand une société sait l'exploiter et en a besoin.

10 La carte mentale *dessiner, c'est mémoriser !*

Dessine un schéma en trois bandes superposées, avec une légende à trois niveaux. NIVEAU 1, bande verte en haut, LE MILIEU ET SES ALÉAS : dessine un relief, une rivière, une forêt, puis trois petits symboles rouges pour les aléas possibles (une secousse, une vague, une flamme). NIVEAU 2, bande orange au centre, LA SOCIÉTÉ EXPOSÉE : dessine des maisons, une école, une usine, et note à côté ce qui fait la vulnérabilité (bâti fragile, secours éloignés). NIVEAU 3, bande bleue en bas, LES RÉPONSES : à gauche la prévention, avant le choc (zone interdite à la construction, exercice d'alerte) ; à droite la résilience, après le choc (reconstruction, retour des habitants). Relie ensuite les bandes par deux flèches convergentes : une flèche qui descend du niveau 1, l'aléa, et une flèche qui monte du niveau 2, la société vulnérable. Fais-les se rejoindre entre les deux bandes, dans une zone que tu nommes « risque » : le risque n'apparaît qu'à ce croisement, jamais dans le milieu seul. Ajoute enfin, sur le côté du schéma, une troisième flèche montant du niveau 2 vers le niveau 1, nommée « anthropisation ».



ta carte mentale, de mémoire...

11 À toi de jouer — trouve l'erreur

Noé écrit : « Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti a fait tant de victimes parce que l'aléa y était bien plus puissant qu'au Japon le 11 mars 2011. Les Japonais, eux, ont été sauvés parce qu'ils avaient été très résilients avant la catastrophe. »

→ cherche l'erreur avant de lire la réponse !

L'erreur : Noé commet deux erreurs. D'abord, il inverse la causalité : le séisme japonais du 11 mars 2011 était bien plus puissant que celui d'Haïti. Ce n'est donc pas l'aléa qui explique l'écart entre les deux bilans, mais la vulnérabilité, bien plus forte en Haïti. Ensuite, il emploie « résilients » à la place de « prévention » : ce qui a protégé le Japon avant le choc, ce sont des mesures de prévention, comme les normes de construction et les exercices d'alerte. Ces deux erreurs viennent du même réflexe : chercher l'explication dans la nature plutôt que dans la société. Réflexe à prendre : devant deux bilans très différents, compare d'abord les vulnérabilités, puis vérifie le moment de l'action. Avant le choc, c'est la prévention ; après le choc, c'est la résilience.

12 Exercices type Bac *corrections en fin de fiche ✂*

Exercice 1. Rédige un paragraphe de 8 à 10 lignes répondant à : « Pourquoi le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti a-t-il fait bien plus de victimes que celui, plus puissant, du 11 mars 2011 au Japon ? » Emploie obligatoirement : aléa, vulnérabilité, risque, prévention.

Exercice 2. Choisis un risque présent près de chez toi : inondation, incendie de forêt, usine dangereuse, tempête. Analyse-le avec la méthode en 4 étapes : aléa, vulnérabilité, risque et catastrophe, réponses.

Une seule bonne réponse par question, sans calculatrice — entraînement épreuve d'automatismes du Bac 2026.

1. En géographie, le risque désigne :

- ☐ A un phénomène dangereux qui peut se produire, comme un tremblement de terre
- ☐ B la rencontre entre un aléa et une société exposée et vulnérable
- ☐ C un événement qui vient de se produire et qui a fait des victimes

2. Un volcan entre en éruption sur une île totalement inhabité. On peut dire qu'il existe :

- ☐ A un aléa, mais pas de risque
- ☐ B un risque très fort, parce que l'éruption est violente
- ☐ C une catastrophe majeure

3. Qu'est-ce qui sépare le milieu et l'environnement ?

- ☐ A ce sont deux mots parfaitement synonymes
- ☐ B le milieu est le support naturel ; l'environnement associe ce milieu et la société qui le transforme
- ☐ C le milieu ne concerne que les campagnes, l'environnement que les villes

4. Le 12 janvier 2010, un séisme frappe Haïti ; le 11 mars 2011, un séisme bien plus puissant frappe le Japon, avec un bilan humain plus faible. Cet écart s'explique surtout par :

- ☐ A un aléa plus faible au Japon
- ☐ B le hasard, sans explication géographique
- ☐ C une vulnérabilité bien plus forte en Haïti : constructions fragiles, pays pauvre, secours limités

5. Le 11 mars 2011 au Japon, le tsunami noie la centrale nucléaire de Fukushima et provoque un accident majeur. Cet enchaînement montre que :

- ☐ A un aléa naturel peut déclencher un accident technologique
- ☐ B les risques naturels et les risques technologiques n'ont jamais de lien entre eux
- ☐ C un accident industriel provoque toujours un tremblement de terre

6. En France, la loi du 2 février 1995 impose des plans qui interdisent ou encadrent les constructions dans les zones exposées. Ces plans relèvent de :

- ☐ A la résilience, parce qu'ils organisent la reconstruction
- ☐ B la prévention, parce qu'ils agissent avant toute catastrophe
- ☐ C l'anthropisation, parce qu'ils transforment le milieu

7. La résilience d'une société désigne :

- ☐ A sa capacité à empêcher un aléa naturel de se produire
- ☐ B sa capacité à se relever après une catastrophe
- ☐ C le nombre de ses habitants exposés à un aléa

8. Parmi ces ressources, laquelle est non renouvelable ?

- ☐ A le bois d'une forêt gérée
- ☐ B le vent utilisé par les éoliennes
- ☐ C le pétrole

9. L'Accord de Paris, adopté le 12 décembre 2015, vise à :

- ☐ A contenir la hausse des températures de la planète bien en dessous de 2 °C
- ☐ B interdire toute exploitation de ressources dans le monde
- ☐ C financer la reconstruction de La Nouvelle-Orléans

10. L'anthropisation d'un milieu désigne :

- ☐ A sa mise sous protection totale, sans aucune activité humaine
- ☐ B la disparition de tous les êtres vivants de cet espace
- ☐ C sa transformation par les activités humaines : cultures, villes, routes, barrages

**14**

En 30 secondes — ta carte de dernière révision

découpe-la et garde-la dans ta trousse — révision de veille de contrôle !

- Une société occupe un milieu et le transforme : c'est l'anthropisation, et le couple qu'ils forment s'appelle l'environnement. Cet équilibre est fragile, car les ressources ne sont pas illimitées.
- Un risque, c'est un aléa qui rencontre une société vulnérable ; quand il se réalise, c'est une catastrophe. Haïti le 12 janvier 2010 et le Japon le 11 mars 2011 le montrent : à aléa plus puissant, bilan plus faible, si la vulnérabilité est plus basse.
- Les sociétés agissent avant par la prévention, comme la loi française du 2 février 1995, et après par la résilience. À l'échelle du monde, elles négocient ensemble : Sommet de la Terre en 1992, Accord de Paris le 12 décembre 2015.

PLAN DE RÉVISION ESPACÉE — relis la carte et refais le QCM : ☐ J+1 ☐ J+3 ☐ J+7 ☐ J+14



QCM en ligne

VA PLUS LOIN — TESTE-TOI SUR CETTE NOTION

 Scanne le QR code (ou clique dessus) : le QCM chronométré de cette notion, note immédiate, chaque erreur expliquée. Gratuit, sans inscription.

 Pour t'entraîner — QCM en nombre, évaluations, explications détaillées, analyse de tes points faibles — l'abonnement Réussito (sans engagement) : via le QR code ou sur reussito.fr/abo

 Débloque toutes les fiches de 2nde : via le QR code ou sur reussito.fr/seconde



L'élève travaille sans les solutions sous les yeux ; vous corrigez ensemble avec ces pages. Chaque réponse est justifiée : pas besoin de connaître le cours.

Correction des exercices

Exercice 1. Paragraphe attendu, étape par étape. 1) Poser l'aléa : les deux pays ont subi un tremblement de terre, mais le séisme japonais du 11 mars 2011 était le plus puissant des deux. 2) Écarter la fausse explication : l'aléa ne peut donc pas expliquer que le bilan haïtien soit le plus lourd. 3) Poser la vulnérabilité : en Haïti, un pays pauvre, des constructions fragiles, une capitale très peuplée tout près de l'aléa, des secours limités. 4) Conclure sur le risque : le risque naît de la rencontre entre l'aléa et cette société fragile, et c'est bien la vulnérabilité qui a fait la différence. 5) Terminer par la prévention : au Japon, normes de construction, alerte et exercices avaient réduit la vulnérabilité avant le choc. Vérifie que les quatre mots imposés sont employés ET expliqués, pas seulement cités.

Exercice 2. Analyse attendue, étape par étape. 1) L'ALÉA : nomme précisément le phénomène dangereux possible et l'espace concerné (une rivière qui peut déborder, une forêt qui peut brûler, une usine qui peut exploser). 2) LA VULNÉRABILITÉ : compte ce qui est exposé, habitations, école, route, et cherche ce qui fragilise, comme des maisons construites en zone basse. 3) LE RISQUE ET LA CATASTROPHE : formule le risque comme une rencontre entre l'aléa et cette population exposée, puis rappelle une catastrophe déjà survenue, s'il y en a eu une. 4) LES RÉPONSES : cite une mesure de prévention existante (plan de prévention des risques, panneau d'information, exercice d'évacuation, entretien d'une digue), puis demande-toi comment la commune se relèverait, ce qui relève de la résilience. Vérifie que chaque étape contient un élément concret et local, pas seulement une affirmation générale.

Réponses du QCM — expliquées une par une

- 1 → B** Le risque n'existe que si une menace pèse sur des personnes ou des biens. Il combine donc toujours un aléa et une société vulnérable. *Piège : L'option A décrit l'aléa, c'est-à-dire la menace seule : c'est la confusion la plus fréquente du chapitre. L'option C décrit la catastrophe, c'est-à-dire le risque qui s'est réalisé.*
- 2 → A** Il manque la société exposée : sans habitants ni biens menacés, la menace reste un aléa et ne devient pas un risque. *Piège : Croire que la violence du phénomène suffit à créer un risque revient à oublier la vulnérabilité, second ingrédient obligatoire. Parler de catastrophe suppose des morts ou des destructions, impossibles sur une île sans habitants.*
- 3 → B** L'environnement est une relation : il suppose toujours une société qui occupe un milieu et le transforme par l'anthropisation. *Piège : Tenir les deux mots pour synonymes fait disparaître les humains de l'analyse, alors que la géographie étudie justement leur relation au milieu. Opposer campagne et ville n'a rien à voir avec cette distinction : les deux espaces ont un milieu et un environnement.*
- 4 → C** À aléa comparable, ou même plus puissant, c'est la vulnérabilité de la société touchée qui fait la différence dans le bilan. *Piège : Dire que l'aléa japonais était plus faible inverse les faits : le séisme du 11 mars 2011 était le plus puissant des deux. Invoquer le hasard revient à renoncer à l'analyse du risque, qui repose justement sur la vulnérabilité.*
- 5 → A** Une vague géante venue de la mer a mis hors service une installation dangereuse : un aléa venu du milieu a déclenché un accident lié à une activité humaine. On dit bien « accident », et non « risque », car l'événement a eu lieu. *Piège : Séparer complètement les deux types de risques empêche de comprendre l'enchaînement japonais, où le second découle du premier. Inverser l'ordre, en faisant de l'usine la cause du séisme, confond la cause et la conséquence.*

6 → B

Ces plans réduisent la vulnérabilité à l'avance, en éloignant les habitants et les bâtiments des zones les plus dangereuses. *Piège : Y voir de la résilience confond les deux moments : la résilience désigne le relèvement APRÈS la catastrophe, pas l'action menée avant. L'anthropisation désigne la transformation d'un milieu par les activités humaines, pas une politique de sécurité.*

7 → B

Reconstruire, relancer l'économie et permettre le retour des habitants : la résilience se juge une fois le choc passé. *Piège : Aucune société ne peut empêcher un tremblement de terre de se produire : elle peut seulement réduire sa vulnérabilité, ce qui relève de la prévention. Le nombre d'habitants exposés dit combien de personnes sont menacées, pas si la société saura se relever.*

8 → C

Le pétrole s'est formé sur des durées immenses : sa quantité sur Terre est limitée et ne se reconstitue pas à l'échelle d'une vie humaine. *Piège : Le bois d'une forêt gérée repousse à l'échelle d'une vie humaine, et le vent souffle en permanence : ce sont des ressources renouvelables. Attention toutefois : une ressource renouvelable peut être détruite si elle est prélevée trop vite.*

9 → A

Cet accord international porte sur le climat : il fixe un objectif chiffré pour limiter cette hausse, et il est entré en vigueur le 4 novembre 2016. *Piège : Aucun accord international n'interdit toute exploitation des ressources : les sociétés en ont besoin pour vivre. La reconstruction de La Nouvelle-Orléans, après l'ouragan du 29 août 2005, relève de la résilience d'une ville, pas d'un accord mondial.*

10 → C

Un milieu anthropisé porte la marque d'une société qui l'a exploité et transformé, plus ou moins profondément. *Piège : Mettre un espace sous protection est bien une décision de société, mais l'anthropisation désigne l'inverse : la marque des activités humaines sur le milieu. La disparition des êtres vivants relève du recul de la biodiversité, qui est une conséquence possible de l'anthropisation, pas sa définition.*